Ni subordination salariale ni indépendance précaire... La coopération comme alternative!

u-delà du conflit opposant les chauffeurs de taxi et de VTC, l'« ubérisation du travail » marque un nouveau jalon dans les transformations qui touchent actuellement les travailleur-se-s.

Ce phénomène de travailleur-se-s autonomes, payé-e-s à la tâche touche globalement le monde du travail, que ce soit sur des tâches demandant peu de qualifications, ou parmi les fonctions clés du développement. En rendant ces travailleur-se-s « indépendant-e-s », le système les exclut des solidarités collectives et de la protection sociale permise par le statut de salarié, mais améliore aussi ses marges en contournant les cotisations et les taxes. Ces travailleur-se-s sont en réalité dans une dépendance économique en réalité dans une dépendance le plateformes

d'une nouvelle forme par le biais de plateformes ou d'intermédiaires qui organisent l'externalisation sous

ouvert d'innovation.

Ce mouvement pratiqué par les entreprises capitalistes afin d'augmenter leurs marges financières mérite d'être analysé avec recul. Lors de l'émergence de l'ère industrielle, le paiement à la fâche et la sous-traitance à des ouvrier-ère-s indépendant-e-s était la norme, tout comme leur dépendance aux négociant-e-s et leurs conditions de travail déplorables. Sommes-nous condamnés à vivre un nouveau XIX° siècle à parécariet » ?

travers le « precariat » : Notre génération aspire à davantage d'autonomie, à mettre en commun plutôt qu'à consommer, à travailler « autrement », plus horizontalement, en ayant une prise sur notre

(Coopaname, doctorante en économie), représentant-e-s des jeunes coopérateur-trice-s au Conseil supérieur de la coopération.

Sébastien Chailloù (Solidarité

étudiante)

travail, tout en bénéficiant d'une réelle protection sociale. Nous sommes nombreux-ses à vouloir trouver du sens et du pouvoir d'agir au travail, plutôt que de devoir choisir entre la subordination salariale ou l'indépendance précaire. En tant que coopérateur-trice-s, nous souhaitons expérimenter un travail en phase avec les aspirations et les besoins de notre époque.

Autorisons-nous à rêver et à agir pour faire des transformations actuelles du travail une occasion historique. Aujourd'hui, l'« ubérisation » est un outil du détricotage des solidarités collectives. Pour autant, les travailleur-se-s sans protection sociale suffisante sont de plus en plus nombreux-ses et produisent une part de plus en plus grande des richesses. Il nous faut construire une coopération démocratique pour faire de cette dissolution

du salariat, un rapport de forces de travail sur le capital. Nous portons l'intime conviction que les coopératives peuvent être ce mouvement social du XXI° siècle, un mouvement de conquête de la citoyenneté économique et de réinvention des relations de travail tout en assurant à tous davantage de sécurité sociale.

Les coopératives de production (CAE, Scop et Scic) sont en première ligne de cette dynamique. S'élaborent en ce moment les outils pour le changement d'échelle: mutuelle de travail, coentrepreneuriat, métacoopérative, etc. À l'approche du congrès de la Confédération générale des Scop, réinventons le mouvement coopératif pour en faire le nouveau paradigme du XXI^e siècle!

Dans votre supplément le mois prochain

Notre dossier

Vers un renouveau de la coopérative agricole?

Lait, viande, céréales, sucre...
les coopératives agricoles
figurent parmi les poids lourds
du mouvement coopératif.
Mais la plupart en ont
abandonné l'esprit et alimentent
la crise de l'agriculture.

Face au modèle intensif et industriel, y a-t-il une place pour un retour aux vraies valeurs de la coopérativité ?

MARDI 5 AVRIL